



École de l'Arc-en-ciel

Projet éducatif 2019-2022

Adopté par le Conseil d'établissement le 10 juin 2019



Table des matières

Le mot de la direction	Page 3
Notre démarche de projet éducatif.....	Page 4
Le processus de consultation	Page 5
Notre vision et nos valeurs.....	Page 6
Nos enjeux	Page 7
Nos enjeux, nos orientations, nos objectifs, nos indicateurs et nos cibles.....	Page 8
La cohérence de notre projet éducatif avec le PEVR	Page 10
Le suivi et l'évaluation de notre projet éducatif	Page 11

Le mot de la direction

Ce projet éducatif se veut une source de motivation et d'inspiration pour tous les gens qui prendront part de près ou de loin à l'atteinte des objectifs que nous nous sommes fixés.

La réussite et le bien-être de nos élèves sont les éléments clés qui ont guidé nos réflexions. Nous souhaitons leur offrir un lieu d'apprentissage qui leur permet de découvrir leurs multiples compétences et aussi celles des autres. Notre communauté éducative travaille de concert afin d'optimiser le potentiel de chacun.

Notre école vise à assurer chez l'élève le développement des compétences qui aident à agir et à interagir de manière positive, saine et efficace envers lui-même, les autres et son environnement. L'équipe-école souhaite offrir aux élèves un accompagnement et un encadrement adaptés à leurs besoins. De plus, le lien positif entre les membres du personnel et les parents est un atout majeur dans notre poursuite de la réussite pour tous les élèves qui nous sont confiés.

C'est avec fierté que je présente le résultat d'une démarche collaborative où nous avons tous su mettre à profit nos idées et souhaits pour notre milieu scolaire. Éléves, parents, membres du personnel, membres de la communauté, chacun a apporté sa contribution afin d'élaborer « notre » projet éducatif. Il est donc le résultat d'un riche travail de collaboration et de concertation.

Ensemble, ayons à cœur la réussite de nos élèves!

Patricia Boulé

Préparation de la démarche (automne 2018)

Former un comité
Présenter PEVR, la Politique sur la réussite éducative, les facteurs de l'école efficace et les compétences du 21^e siècle
Identifier forces et défis du milieu
Identifier les zones de vulnérabilités en lien avec le PEVR et les facteurs de l'école efficace

Les enjeux et les valeurs (Janvier 2019)

Identifier les enjeux issus de la consultation
Cibler les valeurs du milieu

Vision (mai 2019)

Élaborer une vision-école

Présentation de notre démarche

Portrait du milieu (automne 2018)

Élaborer, présenter et compléter le sondage (personnel, parents, élèves, communauté)
Faire l'analyse et la synthèse du portrait

Objectifs, indicateurs et cibles (avril-mai 2019)

Déterminer les objectifs
Cibler les indicateurs
Se fixer des cibles

Adoption par le Conseil d'établissement

10 juin 2019

Notre vision, nos valeurs

Notre vision : Une communauté éducative inspirante et engagée ayant à cœur le bien-être et l'accomplissement de tous

Nos valeurs

Valeurs	Définition	Manifestations
Respect	Agir avec le souci d'un climat sécuritaire en étant responsable et autonome.	<ul style="list-style-type: none">• Les élèves et intervenants sont considérés avec humanité en reconnaissant leurs forces et leurs défis.• Utilisation d'un langage empreint de bienveillance, de politesse et de valeurs positives• Traiter les autres comme chacun souhaiterait être traité.
Sentiment d'appartenance	Vivre dans un milieu scolaire qui nous rend fiers, utiles et impliqués.	<ul style="list-style-type: none">• Présence d'activités et de projets rassembleurs• Fierté de parler de notre milieu et de partager ce qui s'y vit.
Bien-être	Se sentir épanouis, tant au niveau du corps que de l'esprit, dans un environnement bienveillant.	<ul style="list-style-type: none">• Chaque élève est soutenu dans son développement comme individu et comme apprenant.• Présence d'activités physiques dans différents contextes• Promotions des saines habitudes de vie
Collaboration	Travailler ensemble pour construire une école où les occasions d'apprendre sont multipliées.	<ul style="list-style-type: none">• Mise en œuvre de projets variés et stimulants qui demandent la coopération entre :<ul style="list-style-type: none">➤ les élèves➤ les parents➤ les intervenants➤ la communauté
Autonomie	Apprendre en étant engagés dans chaque projet avec rigueur et en développant positivement notre indépendance	<ul style="list-style-type: none">• Des élèves en mesure de se planifier et de s'organiser dans leur quotidien• Des élèves fiers ce qu'ils entreprennent et accomplissent• Des choix sont offerts aux élèves

Notre contexte

Notre école

- L'école de l'Arc-en-Ciel est située dans la municipalité du Lac-St-Charles.
- L'indice de défavorisation au niveau socio-économique est de 4 et celui de faible revenu est de 1.
- L'environnement boisé, les parcs environnants et les plans d'eau nous permettent de profiter des bienfaits de la nature.
- Nous accueillons 310 élèves du préscolaire à la 6^e année.

Nos élèves

- Nous avons 3 groupes au préscolaire et 12 groupes au primaire
- 72% de nos élèves fréquentent le service de garde
- 1,3% d'élèves HDAA
- 16% de nos élèves bénéficient d'un plan d'intervention pour les soutenir dans leur cheminement scolaire

Notre offre de service

- Notre milieu offre un programme d'intensification de l'anglais en 6^e année.
- Diverses activités parascolaires sont offertes chaque année : volleyball, Katag, cheerleading, improvisation, soccer...
- Un système d'intervention bienveillante inspiré du soutien aux comportements positifs est instauré

Nos ressources

- 15 enseignants, 3 enseignants spécialistes forment l'équipe des enseignants
- 1 orthopédagogue, 1 orthophoniste, 1 psychologue et 1 psychoéducateur forment l'équipe des professionnels
- 12 éducateurs, 1 responsable et 1 technicienne forment l'équipe du service de garde
- 2 éducateurs spécialisés école, 2 éducateurs spécialisés en accompagnement, 1 éducateur spécialisé au service de garde forment l'équipe des éducateurs spécialisés

Nos enjeux

Enjeu 1 : Réussite en français

- Pourcentage des élèves ayant 76% et +
- Écart entre les degrés et entre les cycles
- Taux de réussite aux épreuves MEES
- Utilisation d'un référentiel commun
- Clarification des attentes en fin de cycle

Enjeu 2 : Réussite en mathématique

- Pourcentage des élèves ayant 76% et +
- Pourcentage de nos élèves en échec en mathématique
- Écart de résultats entre les degrés et entre les cycles

Enjeu 3 : Écart de réussite entre les élèves qui ont un plan d'intervention et ceux qui n'en ont pas

- Le plan d'intervention est connu de tous
- Écart en français
- Écart en mathématique

Enjeu 4 : Interventions précoces

- Mise en place d'interventions précoces pour prévenir les difficultés
- Déployer efficacement les ressources
- Dépistage systématique les difficultés d'apprentissage

Enjeu 5 : Encadrement de qualité

- L'école offre un encadrement de qualité aux élèves
- Les élèves sont soutenus par les intervenants
- Cohérence des interventions entre les intervenants
- Milieu actif

Nos enjeux, nos orientations, nos objectifs, nos indicateurs et nos cibles

Enjeux	Objectifs	Indicateurs	Cibles (2022)
Orientation 1 : Favoriser la réussite des élèves			
Réussite en français	1. Augmenter le pourcentage des élèves ayant 76% et plus en lecture, d'ici 2022	Pourcentage des élèves ayant 76% et plus en lecture	Augmenter le pourcentage
Réussite en mathématique	1. Augmenter le pourcentage des élèves ayant 76% et plus pour la compétence « raisonner » au 2 ^e et 3 ^e cycle, d'ici 2022	Pourcentage des élèves ayant 76% et plus pour la compétence « raisonner » au 2 ^e et 3 ^e cycle	Augmenter le pourcentage
	2. Améliorer le taux de satisfaction du personnel en regard des outils utilisés pour favoriser la transition entre les cycles en mathématique, d'ici 2022	Taux de satisfaction du personnel en regard des outils utilisés	Augmenter le taux de satisfaction
Écart de réussite (élèves ayant un plan d'intervention et ceux qui n'en ont pas)	1. Diminuer l'écart de réussite en mathématique des élèves ayant un plan d'intervention et ceux qui n'en ont pas, d'ici 2022 2. Augmenter le pourcentage d'élèves qui augmentent leurs résultats en mathématique qui ont un plan d'intervention, d'ici 2022	Taux de réussite des élèves ayant un plan d'intervention en mathématique Taux de réussite des élèves qui n'ont pas de plan d'intervention en mathématique	Diminuer l'écart de réussite
		Les résultats des élèves en mathématique qui ont un plan d'intervention	Augmenter le pourcentage des élèves qui augmentent leurs résultats

Orientation 2 : Favoriser la concertation et le déploiement des ressources afin d'intervenir efficacement auprès des élèves ayant des difficultés

<p>Interventions précoces</p>	<p>1. Réduire le pourcentage des élèves des niveaux 2 et 3 (RAI) à chaque niveau, d'ici 2022</p>	<p>Le pourcentage d'élèves dans les niveaux 2 et 3</p>	<p>Diminuer le % d'élèves des niveaux 2 et 3</p>
<p>Encadrement de qualité</p>	<p>1. Augmenter le taux de satisfaction du personnel et des parents en regard des communications en lien avec les besoins des élèves au niveau du comportement, d'ici 2022</p>	<p>Taux de satisfaction en regard des communications (personnel et parents)</p>	<p>Augmenter le taux de satisfaction</p>
	<p>2. Diminuer le nombre de manquements de niveau 3 et 4</p>	<p>Nombre de manquements de niveau 3 et 4, compilés dans le système « info-comportements »</p>	<p>Diminuer le nombre de manquements</p>
	<p>3. <i>Amener les élèves à bouger 60 minutes par jour</i></p>	<p>Nombre de minutes d'activités physiques par jour</p>	<p>60 minutes par jour</p>

La cohérence de notre projet éducatif avec le PEVR

- Lors de l'élaboration des sondages destinés aux différents groupes concernés (parents, élèves, personnel et communauté), nous avons choisi des questions en lien notamment avec les orientations du PEVR :
 - **Orientation 1 – Services de qualité**
 - **Orientation 2 – Accès à des ressources diversifiées**
 - **Orientation 3 – Concertation et collaboration**
 - **Orientation 4 – Cohérence et continuité des interventions**
 - **Orientation 5 – Qualité de la langue (population adulte)¹**
 - **Orientation 6 – Activité physique (primaire)**

- Nos enjeux de réussite scolaire ont été identifiés à partir des quatre objectifs du PEVR :
 - **Objectif 1 – DIPLOMATION ET QUALIFICATION** : Augmenter le taux de diplomation et qualification des élèves après 7 ans au secondaire
 - **Objectif 2 – ÉCARTS DE RÉUSSITE** : Réduire les écarts de réussite (garçons-filles, EHDAA, immigrants)
 - **Objectif 3 – CHEMINEMENT SCOLAIRE** : Réduire le retard des élèves à l'entrée au secondaire
 - **Objectif 4 – QUALITÉ DE LA LANGUE** : Augmenter le taux de réussite aux épreuves MEES d'écriture (4^e année, 6^e année, 2^e secondaire)

Enjeux de notre projet éducatif	Orientations ou objectifs du PEVR
Réussite des élèves en français	Objectif 3 : Cheminement scolaire
Réussite des élèves en mathématique	Objectif 3 : Cheminement scolaire
Écart de réussite des élèves ayant un plan d'intervention et ceux qui n'en ont pas	Objectif 2 : Réduire les écarts de réussite
Interventions précoces	Orientation 1 : Services de qualité Orientation 2 : Accès à des ressources diversifiées
Encadrement de qualité	Orientation 3 : Concertation et collaboration Orientation 6 : Activité physique

1-Les caractères en italique réfèrent à une exigence du MEES

Le suivi et l'évaluation de notre projet éducatif

A) Transmission et diffusion du projet éducatif

- Le conseil d'établissement doit transmettre le projet éducatif à la Commission scolaire au plus tard le 14 juin 2019 et la Commission scolaire dispose d'un délai de 60 jours pour demander que des modifications y soient apportées ou pour en différer la publication.
- Le conseil d'établissement diffuse le projet éducatif auprès des élèves et du personnel une fois le délai de 60 jours expiré. Il le dépose également dans le site Internet de l'établissement, en version PDF, pour que toute personne intéressée puisse y avoir accès rapidement.
- Le projet éducatif est présenté à l'assemblée générale annuelle des parents en début d'année.

B) Mise en œuvre et suivi du projet éducatif

L'établissement doit ensuite mettre en œuvre les engagements pris dans le projet éducatif en suivant les étapes suivantes :

- Convenir annuellement avec l'équipe-école des moyens qui seront appliqués pour atteindre les objectifs et les cibles établis.
- Faire approuver les moyens retenus par la direction de l'établissement.
- Élaborer des outils de suivi de gestion (tableau de suivi, tableau de bord, plan d'action) et observer périodiquement la progression des résultats. Ces outils constituent une précieuse source d'information sur l'efficacité des moyens mis en place.
- Adapter, au besoin, les moyens selon les ressources financières, les ressources humaines et les résultats obtenus.
- Poursuivre le travail avec les membres du conseil d'établissements et les collaborateurs engagés dans l'élaboration du projet éducatif : les tenir informés en leur présentant les moyens retenus et les résultats obtenus. Les moyens retenus n'ont pas à être approuvés par ces personnes.
- Mettre à jour le projet éducatif, au besoin.
- Entreprendre les travaux d'élaboration du prochain projet éducatif durant l'année 2021-2022.

C) Reddition de compte du projet éducatif

- La reddition de compte consiste à évaluer le projet éducatif et à présenter le résultat de cette évaluation à la communauté.
- L'établissement se doit de suivre et d'analyser le degré d'atteinte des objectifs ainsi que l'efficacité des moyens mis en place pour réaliser ces engagements.
- L'évaluation du projet éducatif se fait sur une base annuelle.
- Le conseil d'établissement doit transmettre de l'information à la communauté éducative sur les choix effectués par l'équipe-école et les résultats obtenus.